



DANSE THEATRE MUSIQUE

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
du Kremlin-Bicêtre

Madame, Monsieur,
Chers élèves et parents,

La première mission d'un conservatoire est de contribuer, par le biais de la musique, de la danse et du théâtre, à l'épanouissement artistique de tous ses élèves. Pour atteindre cet objectif, nous développons un projet pédagogique basé sur les vertus des pratiques collectives et la transversalité des arts, proposant aux élèves de prendre part à des projets de classe, des prestations extérieures et à assister à des spectacles tout au long de l'année.

Par la présentation de spectacles, grâce à l'implication de chacun, les professeurs et les élèves sont les acteurs indispensables de la vie culturelle du Conservatoire, de la ville du Kremlin-Bicêtre et encore au-delà du territoire du Grand Orly Seine Bièvre.

Soyez les bienvenus dans ce lieu de découvertes, de rencontres, d'échanges et d'ouverture qu'est ce conservatoire.

Joachim Leroux

Directeur

➤ L'éveil musical

(Entre 4 et 5 ans *)

L'éveil musical permet aux enfants de s'initier au monde sonore à travers une approche sensorielle et la découverte de musiques et d'instruments différents, sous forme d'ateliers ludiques adaptés à leur âge.

➤ L'éveil artistique

(A 4 ans et 5 ans *)

Ces classes permettent aux jeunes élèves de découvrir dans la même année, la musique et la danse et de participer à un projet commun réunissant les deux spécialités.

➤ L'initiation musicale

(De 6 à 7 ans *)

L'initiation musicale permet aux enfants de s'initier ou d'approfondir l'appréhension du monde sonore.

➤ L'initiation artistique (Musique & Danse)

(De 6 à 7 ans *)

Conduira l'enfant à préciser les actions de son corps, les directions et les orientations de ses mouvements, à développer sa sensibilité et ses aptitudes créatrices. Grâce à une perception auditive plus affinée, il va pouvoir traduire corporellement la musique.

Pour cette discipline **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire** (loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse), et renouvelable tous les ans.

La danse est un art qui sollicite fortement le corps (sauts, articulations...) notamment celui en développement de l'enfant et un suivi particulier est à observer par un médecin tout au long du parcours de l'élève.

➤ Le Jardin des Arts

(6 ans *)

A 6 ans, cette classe permet aux enfants de découvrir et approfondir simultanément l'apprentissage de la danse, de la musique et du théâtre.

Pour cette discipline **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire** (loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse) et renouvelable tous les ans.

➤ L'initiation Théâtre

(7 ans *)

Une pédagogie adaptée éveille le goût du jeu, de l'invention, du partage, de l'improvisation, de la lecture à haute voix des textes littéraires. L'accent est mis à la fois sur une expression individuelle claire, originale et personnelle et sur la vie de groupe : respect, solidarité, engagement.

* Age au 31 décembre de l'année d'inscription

MUSIQUE

L'apprentissage de la musique s'appuie sur la formation musicale, la pratique instrumentale et la pratique collective.

➤ **La Formation Musicale**

(A partir de 8 ans *)

Cet enseignement est indispensable et obligatoire pour étudier un instrument. Des cours de formation musicale spécifique pour les adultes et pour les chanteurs sont également proposés.

➤ **L'apprentissage des instruments**

(A partir de 8 ans *)

Les cours d'instruments sont proposés sous forme d'ateliers découverte puis de cours individuels, la durée du cours variant de 20 minutes à 1 heure suivant le niveau de l'élève.

* Age au 31 décembre de l'année d'inscription

LES INSTRUMENTS ENSEIGNES

Les Cordes

✓ **L'Alto**

L'Alto est un instrument à cordes frottées, plus grave, plus grand et plus épais que le violon, plus aigu, plus petit et plus fin que le violoncelle. Muni de quatre cordes (do, sol, ré et la). L'alto a longtemps été considéré comme un instrument d'accompagnement, d'orchestre et de musique de chambre, jusqu'au XXe siècle, période où son répertoire en tant que soliste s'agrandit considérablement.

✓ **Le Violon**

Instrument se pratiquant aussi bien en soliste qu'en orchestre, le répertoire dédié au violon se compose en grande partie de chefs-d'œuvre classiques et romantiques mais il peut aborder tous les styles. L'apprentissage de cet instrument peut paraître un peu difficile de prime abord, mais les difficultés ne sont pas insurmontables, même s'il est vrai qu'il faut quelques années pour le maîtriser.

✓ **Le Violoncelle**

Le Violoncelle est présent dans les orchestres de chambre et les orchestres symphoniques. Sa sonorité chaude et attachante se rapproche curieusement de la voix humaine. Le violoncelle peut être pratiqué par les plus jeunes puisqu'il existe des tailles différentes en fonction de la morphologie de l'enfant. Le violoncelle est en apparence difficile d'accès, mais une fois apprivoisé c'est un instrument qui procure beaucoup de joie et de plaisir.

Les Bois

✓ **La Flûte à bec**

Instrument en bois à la sonorité riche, la Flûte à bec puise son répertoire entre le Moyen-âge et le 18ème siècle, puis bénéficie d'une renaissance au 20ème siècle. Elle appartient à la famille des instruments anciens, mais cela ne l'empêche en rien d'aborder des répertoires traditionnels de divers pays. Elle se décline en plusieurs tailles, on parle alors de famille d'instruments : flûte à bec sopranino, soprano, alto, ténor et basse, que les élèves abordent progressivement. Instrument soliste à priori. La flûte à bec s'exprime parfaitement au sein d'un ensemble.

✓ **La Flûte traversière**

Instrument à vent fabriqué en métal, il fait néanmoins partie de la famille des bois, car à l'origine construit avec ce matériau. La Flûte traversière est certainement avec la percussion l'instrument le plus anciennement connu, remontant aux origines de l'humanité. Il s'intègre dans toutes les formations connues : orchestres à vent ou symphoniques, ensembles de jazz... Il permet d'aborder un répertoire allant du Moyen-âge à nos jours.

Le shakuhachi

Le Shakuhachi est une flûte japonaise, d'origine chinoise, à cinq trous, droite, en bambou munie d'une embouchure libre de type quena mais qui, à la différence de cette dernière, est le résultat d'une taille oblique de la partie supérieure de l'instrument. Contrairement à la quena, elle est conçue sur une échelle pentatonique propre aux musiques traditionnelles japonaises et chinoises et non sur une échelle chromatique (musique occidentale). Elle évoque ainsi la nature, et on l'emploie surtout en musique traditionnelle.

✓ **Le Hautbois**

Le plus petit des instruments à anche double. Sa sonorité expressive est mise en valeur dans les mélodies chargées d'émotion. Le hautbois a été l'un des premiers instruments de la famille des bois à apparaître régulièrement dans les orchestres classiques. Sa tonalité ne variant guère avec la température, c'est au hautbois qu'est attribué le rôle de jouer le *la* sur lequel s'accordent tous les autres instruments.

✓ **La Clarinette**

La Clarinette est l'un des instruments à vent ayant à sa disposition un répertoire éclectique qui puise dans les 2 derniers siècles. Aujourd'hui le jazz lui a aussi largement ouvert ses portes. Cet instrument a une grande richesse de timbre et des possibilités de nuance très étendues. L'apprentissage peut commencer lorsque l'élève acquiert une certaine maîtrise du souffle et du travail des lèvres, les progrès sont assez rapides.

✓ **Le Basson**

Le Basson est un instrument de musique à Vent de la famille des Bois. Il est formé d'un long tuyau de perce conique d'environ 2,50 m en bois précieux (principalement l'érable ou le palissandre), replié sur lui-même, que l'instrumentiste, appelé bassoniste, tient sur son côté droit. Le bonnet est orienté vers le haut, la grande branche et la petite branche sont reliées entre-elles par la culasse en forme de U très serré. L'anche double, fixée au bout d'un tube métallique de 30 cm, également conique et en forme de point d'interrogation, est appelée bocal. Le basson a été l'un des premiers instruments de la famille des Bois à apparaître régulièrement dans les orchestres classiques. Son répertoire lui permet de jouer dans des formations instrumentales très variées.

✓ **Le Saxophone**

Cet instrument créé au début du 19ème siècle est reconnu principalement grâce au jazz. Sa sonorité, tour à tour mélancolique ou entraînante, ne laisse jamais indifférent. L'enseignement permet d'appivoiser cet instrument afin de marcher sur les traces des plus grands saxophonistes. Pour les très jeunes, il faudra être patient car l'apprentissage peut parfois être gêné par des problèmes de dentition.

Les Cuivres

✓ **La Trompette**

Objet d'attention de presque tous les genres musicaux, la trompette est un classique chez les cuivres dont la pratique a presque 2 siècles d'existence. Ce magnifique instrument demande une assez bonne endurance physique, plus particulièrement en ce qui concerne le souffle.

✓ **Le Trombone**

Le trombone est un instrument de musique à vent et à embouchure de la famille des cuivres clairs. Le terme désigne implicitement le trombone à coulisse caractérisé par l'utilisation d'une coulisse télescopique. Le trombone à coulisse est l'un des rares instruments à vent dont la maîtrise ne nécessite pas l'utilisation individuelle des doigts.

✓ **Le Tuba**

Instrument grave par excellence, le tuba assure les basses dans les orchestres d'harmonie, et vient soutenir les contrebasses dans l'orchestre symphonique. C'est lui dont la présence est indispensable dans les fanfares ou ensemble à vent.

Les instruments polyphoniques

✓ **Le Piano**

Avec presque 3 siècles d'existence, le Piano est un instrument à cordes au répertoire quasi illimité allant du plus classique au plus moderne. Le piano reste très populaire et nombreux sont les postulants à son apprentissage, mais attention, car bien que réputé facile dans les débuts, le piano reste un instrument qu'il convient de pratiquer avec assiduité.

✓ **L'Accordéon**

Instrument aux multiples facettes, l'accordéon fait preuve de nomadisme culturel en voyageant au cœur de toutes les musiques. Entre continuité, adaptation et création, il s'intègre dans le monde musical contemporain. Comme pour tous les instruments, il est possible au début de louer son accordéon.

✓ **La Harpe**

Instrument à cordes pincées ; son répertoire s'étend de la musique du Moyen-âge à la musique contemporaine en passant par la musique traditionnelle, les époques classique et romantique. Les jeunes élèves commencent l'étude sur une harpe celtique, puis ils abordent la grande harpe à pédales munie de 47 cordes. Soliste ou accompagnatrice, la harpe se pratique aussi en ensemble.

✓ **La Guitare**

Instrument universellement connu, la Guitare est présente dans toutes les cultures et tous les styles musicaux. Loin de la facilité à laquelle on pourrait s'attendre en écoutant les grands virtuoses, l'apprentissage, qui se décline sous différentes formes (soliste, accompagnement), reste exigeant.

✓ **La Batterie**

Faisant partie de la grande famille des percussions, la Batterie reste la pièce maîtresse des formations instrumentales actuelles, notamment dans le domaine du jazz et de la variété. La batterie, comme tous les instruments, demande rigueur et précision malgré une apparente facilité.

✓ **Le Chant**

Le Chant demande avant tout une solide connaissance du langage musical et un minimum de dispositions naturelles. Les cours s'adressent à de jeunes adultes accueillis sur audition. Après les exercices de vocalise, l'élève chanteur aborde le large répertoire allant du 16ème siècle à nos jours : airs des périodes baroque, classique et romantique, extraits d'opéras ou d'opérettes, mélodies françaises. En complément de ce cours individuel, est proposée une formation musicale spécifique pour les chanteurs.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

Si l'enseignement individuel de l'instrument est bien sûr indispensable, la pratique de la musique d'ensemble est indissociable des études musicales et en constitue l'un des objectifs primordiaux. Développant le sens de l'écoute, du rythme et de l'équilibre, la pratique collective permet aussi un moment agréable de rencontre, la découverte d'autres instruments et l'occasion d'aborder un répertoire plus étendu.

Les pratiques collectives font partie de l'enseignement au conservatoire, au même titre que le cours d'instrument ou de formation musicale. Certains ensembles sont ouverts à des musiciens non-inscrits au conservatoire.

- **Chorale d'enfants**
(A partir de 8 ans *)

La participation à la chorale d'enfants est obligatoire au même titre que le cours de formation musicale pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année du 1er cycle. Les enfants les plus intéressés et ceux ne pratiquant pas d'autres activités collectives, sont invités à continuer la chorale dans un second ensemble : **le Chœur d'enfants** (sur audition pour les enfants à partir de 9 ans *)

- **L'atelier chansons**
(A partir de 12 ans *)

L'objectif est de chanter en soliste une (ou des) chanson(s) contemporaine(s), accompagné par des instrumentistes du conservatoire. Le travail portera essentiellement sur la maîtrise du geste vocal, qui exige rigueur et précision, sur l'interprétation, et oser chanter en soliste.

Les cours varieront selon les nécessités, parfois collectif, parfois en soliste et/ou avec les instrumentistes. Un planning sera mis en place

- **Orchestre symphonique**
Orchestre à Cordes
- **Ensemble à Vents**
- **Ensemble de Flûtes à bec**
- **Ensemble de Guitares**
- **Ensemble de Harpes**
- **Ensemble d'Accordéons**
- **Musiques actuelles**

* Age au 31 décembre de l'année d'inscription

L'apprentissage de la danse

Quatre techniques de danse sont enseignées au conservatoire :

- ✓ **Classique, Contemporain, Jazz et Urbaine**
(A partir de 8 ans *)

Le 1^{er} cycle, commence par l'apprentissage des techniques de la danse ; la construction corporelle se renforce ainsi que la relation du mouvement au temps, à l'espace, à l'énergie et à la musique ; les enchaînements chorégraphiques sont introduits dans l'enseignement.

A partir de la 1^{ère} année du 1^{er} cycle, 2 cours par semaine sont **obligatoires** dans la même esthétique de danse, soit de danse classique, soit de danse contemporaine, soit de danse jazz.

En 2^{ème} et 3^{ème} cycle l'élève acquiert, développe et approfondit la maîtrise des bases techniques qui lui permettent d'aller au-delà, vers l'interprétation. Les cours sont complétés une fois par mois par la formation musicale du danseur.

➤ Danse Classique

Sa technique est basée sur tout un vocabulaire codifié ; l'acquisition des 5 positions de pieds et de différents ports de bras forme la base indispensable à sa pratique. Les cours comportent les exercices à la barre (échauffement musculaire), le travail dans l'espace dit « du milieu » et l'apprentissage d'enchaînements dansés en musique. La danse classique demande patience et persévérance, les progrès sont parfois longs à venir mais l'effort toujours récompensé. Les cours sont ouverts aux adultes. Des cours de *Pointes* sont ajoutés en danse classique à partir du 2^{ème} cycle.

➤ Danse Contemporaine

Très créative, elle compte différents styles et l'on trouve sous l'appellation contemporaine une grande variété de propositions. Il s'agit comme pour toute autre danse d'une technique qui demande précision, rigueur et persévérance mais, et c'est là l'essentiel, curiosité et invention, expression et musicalité du mouvement sont aussi fondamentales. Travail au sol, utilisation du poids du corps, mobilité du buste en sont les principales caractéristiques techniques. Les cours sont ouverts aux adultes.

➤ Danse Jazz

Danse de l'expressivité ! Musicalité, énergie, créativité, émotion sont au cœur de cette danse vivante et pleine d'énergie. Sa technique, toujours en évolution, fait référence à des styles de danse très différents, de la danse africaine à la danse classique ou moderne américaine par exemple. La technique reste exigeante car très pointue dans la coordination et la virtuosité rythmique. Les cours de jazz sont ouverts aux adultes.

➤ Danses Urbaines

Ce type de **danse** se compose de différents courants - **Hip-hop, Breakdance, Popping...** Dans tous les cas, il s'agit d'un savant « mélange » de mouvements et d'attitudes pour créer une expression. La danse Hip-Hop a été un véritable phénomène qui n'a pas touché seulement les communautés afro-américaines.

Elle a traversé le monde et on peut trouver des courants spécifiques tout autour de la planète - le **Stomp** en Afrique du Sud, par exemple. Ces danses connaissent un succès phénoménal et inspirent les plus grands artistes. Moyen d'expression et de rébellion contre un quotidien difficile, les danseurs improvisent des mouvements parfois saccadés, parfois fluides, harmonieux ou totalement discordants pour dénoncer par la **danse** les inégalités.

Aujourd'hui, la **danse urbaine** n'est plus uniquement un message, c'est aussi une technique de danse qui s'apprend.

La danse est un art qui sollicite fortement le corps (sauts, articulations...) notamment celui en développement de l'enfant et un suivi particulier est à observer par un médecin tout au long du parcours de l'élève, c'est pourquoi **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire** (loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse), et renouvelable tous les ans.

* Age au 31 décembre de l'année d'inscription

Ce département permet une initiation et une formation à l'art de l'acteur.

Il comprend un cycle d'initiation **de 6 à 15 ans ***, un cursus complet de formation **à partir de 16 ans** et l'atelier « format court ».

La pédagogie comporte à la fois des cours hebdomadaires par classe et des activités interclasses : rencontres professionnelles, rencontres publiques, ateliers complémentaires, approche interdisciplinaire en relation avec les départements musique et danse, école du spectateur.

La pratique théâtrale liée à une mise en contact régulière avec le milieu professionnel permet une familiarisation avec cet art riche et exigeant qu'est l'art du théâtre.

Au sein du Territoire Grand Orly Seine Bièvre, le département théâtre développe un partenariat avec les autres communes.

Les cours hebdomadaires

➤ **Le cycle d'initiation**

(De 6 ans à 15 ans*)

Les élèves suivent l'un des cours de 1h à 1h30 hebdomadaire.

Les élèves **de 14 ans révolus *** (ou certains élèves avancés) sont admis en classe de « **technique théâtrale** » de 2h hebdomadaires. Ils sont ainsi initiés à plusieurs techniques : clown, diction, improvisation ...

➤ **Le cursus de formation**

Le **1^{er} cycle** de 2 heures hebdomadaires est accessible **à partir de 16 ans ***. D'une durée d'1 an, il permet d'acquérir les notions de base du jeu d'acteur, et de confirmer son désir d'apprendre cet art.

Le **2^{ème} cycle** de 3 heures hebdomadaires dure de 1 à 3 ans.

Le **3^{ème} cycle** de 6 heures hebdomadaires minimum, dure de 2 à 3 ans. Ce cycle est sanctionné par le Certificat d'Etudes Théâtrales (CET).

Ces 2^{ème} et 3^{ème} cycles permettent d'approfondir la connaissance de l'art du théâtre.

CPES : Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur de plus de 20 heures hebdomadaires, il s'intègre sur concours et se déroule au sein du réseau des conservatoires du Territoire Grand Orly Seine Bièvre.

L'accès au cursus de formation est soumis à l'approbation de l'équipe pédagogique

➤ **L'atelier « Format court »**

En complément du cursus de formation, cet atelier de 2h hebdomadaires a pour objet la production de travaux d'élèves : formes brèves, lectures... Ces travaux sont ensuite présentés dans divers lieux de la ville.

La participation (limitée pour tous à 5 années) à l'atelier, qui favorise l'inventivité et l'expression personnelle, est vivement recommandée aux élèves du cursus de formation.

Remarque: pour les nouveaux élèves **de 16 ans et plus ***, un stage d'orientation d'une journée permet de déterminer en début d'année dans quels cours ou ateliers ils peuvent s'inscrire.

Les activités interclasses

➤ **Les rencontres professionnelles**

Une fois par trimestre, tous les élèves sont invités à rencontrer un professionnel du spectacle. Il peut s'agir d'un directeur de théâtre, d'un auteur, d'un metteur en scène, d'un scénographe, d'un éclairagiste, d'un costumier, d'un maquilleur ... Ces rencontres permettent de se familiariser avec l'ensemble des métiers de la scène.

* Age au 31 décembre de l'année d'inscription

➤ Les rencontres publiques

Régulièrement sont organisés des moments de présentation des travaux des élèves à un public. Il peut s'agir de soirées d'improvisation, de lectures, de textes joués etc... dans des lieux qui varient : salles de cours, scène de théâtre, salle du conseil municipal etc... Le point commun à toutes ces rencontres est qu'elles regroupent plusieurs classes et sont l'occasion d'un échange avec le public extérieur.

➤ Les ateliers complémentaires

Ces ateliers, proposés ponctuellement dans l'année, permettent un enrichissement par d'autres disciplines. A titre d'exemples, ce sont des ateliers d'écriture, d'expression vocale, de danse, de chant, de théâtre ... Ils sont dirigés par des intervenants associés : auteurs, danseurs, musiciens ou chanteurs.

ORGANISATION GENERALE DES ETUDES

Le cursus des études s'organise en un cycle d'éveil et d'initiation (facultatif), trois grands cycles d'acquisition et un cycle préparatoire. Chaque cycle constitue un ensemble cohérent d'acquisitions et de savoir-faire, se définit par ses objectifs et marque les grandes étapes de la formation de l'élève ; il peut être également une fin en soi. Certains ateliers sont hors cycle. La durée de chaque cycle peut être écourtée ou allongée d'un an selon le rythme d'acquisition de l'élève.

Le cycle d'éveil et d'initiation est un cycle de découverte au cours duquel l'enfant sera en contact avec l'univers de la musique, de la danse et du théâtre. A l'issue de ce cycle, le jeune élève pourra déterminer son goût et son envie de poursuivre la même discipline ou de s'orienter vers une autre expression artistique.

Le 1^{er} cycle est un cycle d'acquisition, d'apprentissage des techniques de base et de connaissance des données fondamentales. Les élèves sont amenés à découvrir la pratique collective et les rencontres avec les autres spécialités (musique, danse, théâtre).

Le 2^{ème} cycle est un cycle d'approfondissement. La consolidation des acquis au cours du 1er cycle permet d'aborder différents aspects de la pratique et l'approche d'une culture vivante et active. Le 2ème cycle permet l'épanouissement personnel de chaque élève.

Le 3^{ème} cycle est un cycle de perfectionnement ; l'élève y parfait l'apprentissage des outils qui lui permettront d'avoir une pratique amateur autonome, riche et diversifiée.

L'évaluation des élèves se fait par un contrôle continu effectué par l'équipe pédagogique. L'évaluation est globale, elle comprend les résultats des évaluations sommatives et du contrôle continu.

L'école du spectateur

La fréquentation de spectacles professionnels, permettent d'aiguiser l'écoute et d'élargir son horizon et de découvrir différentes formes de créations.

En parallèle de projets menés par le conservatoire, il est très vivement conseillé aux élèves d'assister à des spectacles.

Dans cette optique, un partenariat avec l'Espace Culturel André Malraux a été créé pour permettre d'offrir aux élèves des abonnements et tarifs avantageux.

Les dates des spectacles et tarifs sont transmis à chaque rentrée.

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de
l'Établissement Public Territorial
Grand-Orly Seine Bièvre

Le Kremlin-Bicêtre

Danse, Théâtre & Musique

Espace Culturel André Malraux

2 place Victor Hugo 94270 Le Kremlin-Bicêtre

➤ **Administration :**

Directeur : Joachim LEROUX

Référente Administrative & Financière : Yannick RENE

Secrétariat & Suivi de la scolarité : Sophia LEBLANC

Suivi des projets & Accueil : Michelle DOS SANTOS

Administration, Communication & Accueil : Pascale LAMBERT

Accueil du soir : Amine LAOUAR

➤ **Le secrétariat est ouvert :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h

Le mercredi de 9h30 à 13h et 14h à 19h

Le samedi de 9h à 13h et 14h à 17h

Tel : 01 46 70 72 91

conservatoire.kremlinbicetre@grandorlyseinebievre.fr



<https://www.facebook.com/ConservatoireKremlinBicetre/>

➤ **Lieux des cours**

Musique & Théâtre : Conservatoire, 2 place Victor Hugo ou
entrée 5 rue Jean Monnet.

Danse : salle « Carnot » : 1 rue René Cassin ou
salle « Buisson » : entrée à l'extrémité de la place Victor Hugo ou
« Auditorium de l'Echo » : 53 avenue de Fontainebleau

(Suivant horaires et techniques de danse)